



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

**Intervention de M. Ridha Bouabid  
À la Réunion internationale de Maurice  
sur le développement durable des Petits États Insulaires  
en développement (PEID)**

*Port-Louis, le 10 janvier 2005*

*Vérifier au prononcé*

Monsieur le Président,

En vous portant les chaleureuses salutations et les amitiés de notre Secrétaire général, le président Abdou Diouf, permettez moi de vous présenter en son nom nos félicitations les plus chaleureuses pour l'organisation remarquable de cette conférence et pour toutes les marques dont vous nous avez entourés depuis notre arrivée dans votre beau pays.

L'Organisation internationale de la Francophonie compte une dizaine de Petits États Insulaires en Développement parmi ses membres. Elle se réjouit de participer à cette Réunion internationale, dont elle espère que les conclusions apporteront des réponses concrètes aux multiples défis que continue de confronter cette catégorie vulnérable d'États.

Monsieur le Président,

La Réunion internationale de Maurice doit nous permettre de mesurer le chemin parcouru dans la mise en oeuvre du programme d'action de la Barbade, d'en éclairer les adaptations et d'envisager les moyens d'accélération nécessaires.

Elle doit aussi nous amener à prendre en compte les questions émergentes générées par la mondialisation rapide des échanges et les effets des changements climatiques. L'actualité dramatique de l'été dernier et l'ampleur des dégâts produits par les ouragans, principalement dans les îles des Caraïbes, montrent à quel point les effets des changements climatiques ne sont plus de simples conjectures. Les impacts de tels phénomènes ne font qu'accentuer les vulnérabilités des PEID, tant au plan économique et social, qu'au plan environnemental.

Monsieur le Président,

Le plan d'action de la Barbade avait suscité beaucoup d'espoirs il y a dix ans, mais force est de constater qu'en dépit des efforts remarquables menés par la plupart des PEID, ses résultats sont demeurés bien en deçà des besoins identifiés et des défis à relever.

**Voilà pourquoi nous pensons en Francophonie que le rendez-vous de Maurice doit déclencher un véritable sursaut et rappeler un certain nombre d'engagements et d'exigences que plus personne ne peut prétendre ignorer.**

Ce rendez-vous doit être celui d'une évaluation lucide des mutations opérées ces dix dernières années, mais aussi des stagnations et des régressions subies.

Une évaluation des effets néfastes des changements climatiques et celle des responsabilités des uns et des autres vis-à-vis de cette question capitale. Une évaluation qui aboutisse à un engagement résolu des premiers responsables pour la lutte contre ces changements et à un appui à la mesure de la nécessaire adaptation des plus vulnérables que sont notamment les PEID;

Une évaluation pertinente de l'impact de la mondialisation et de ses effets pervers visant à établir un régime de commerce mondial qui tienne compte des spécificités et des vulnérabilités des PEID.

Une évaluation des questions économiques, qui entraîne la promotion de l'investissement et la mise en place des cadres institutionnel et réglementaire pour le développement des activités économiques et l'usage rationnel des ressources, notamment, pour une agriculture et un tourisme durables,

Une évaluation des questions émergentes de sécurité, de l'acuité des questions sociales, qui permette une action déterminée contre la pauvreté et les grandes pandémies.

La Réunion de Maurice doit, aussi, donner toute sa place à la promotion de la diversité culturelle, cet autre fondement du développement durable, et cette valeur première de la Francophonie. Une telle promotion prend une dimension essentielle dans les pays insulaires où l'interdépendance de la diversité biologique et de la diversité culturelle est fondamentale.

Monsieur le Président,

Depuis Rio, la Francophonie a montré son attachement au développement durable et solidaire. Elle a constamment agi, de manière concertée, pour sa mise en oeuvre concrète dans notre espace et dans chacun de nos pays membres.

Elle s'est pourvue, à l'occasion de son dixième Sommet, d'un cadre décennal stratégique, tirant sa force d'une vision cohérente inscrite dans la durée et de l'intégration des aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels.

Tout au long de ce cheminement, La Francophonie a tenu à réaffirmer son engagement à prendre en compte les conditions propres aux petits États insulaires en développement et à leur fournir un appui spécifique.

Un tel engagement a été solennellement réaffirmé par Nos Chefs d'État et de gouvernement, réunis à Ouagadougou il y a à peine un mois, autour du thème, « Francophonie, espace solidaire pour le développement durable ».

Dans le suivi des Orientations de nos chefs d'État et de gouvernement, la Francophonie apportera sa contribution à l'effort qui sera mené à l'échelle internationale en faveur de ses pays membres insulaires.

Mais il ne s'agit pas pour nous de faire ce que d'autres font déjà, souvent avec des moyens plus importants.

Il s'agit, plus modestement, mais utilement, de contribuer à cet effort en apportant une valeur ajoutée dans les domaines où la Francophonie possède tout à la fois une certaine expertise et une capacité d'agir.

Il s'agit plus concrètement d'un cadre de programmation spécifique, élaboré et validé avec les représentants de nos États insulaires, et adopté récemment par nos instances, comme contribution de la Francophonie à la Réunion de Maurice.

Ce cadre sera déployé progressivement, de manière à optimiser l'impact des programmes et actions des opérateurs de la Francophonie en faveur des PEID francophones, et à promouvoir le rôle de ces derniers dans l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes régionaux et internationaux liés au développement durable.

Il porte notamment sur des actions de concertation et de mutualisation d'expertise, d'expériences et de bonnes pratiques, mais aussi sur des actions d'information, de renforcement de capacités humaines et institutionnelles. L'objectif étant de consolider la coopération régionale, la mise en valeur linguistique et culturelle, la promotion de l'éducation et de la formation, l'appui à la paix, la justice et la démocratie, et une contribution active au développement et à la solidarité.

De telles actions, nous voudrions les inscrire dans un effort global, un effort concerté, un effort coordonné de l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Un effort qui, tenant compte de l'immensité des besoins et de la rareté des ressources, devra être mené de manière optimale et apporter, nous l'espérons, à nos EID, une réponse réelle et adaptée à leurs besoins et spécificités.

C'est tout l'enjeu de notre rencontre, ici, à Maurice.

Je vous remercie Monsieur le Président.